



**FIDA**  
**FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE**  
**Conseil des gouverneurs - Vingt-deuxième session**  
Rome, 17-18 février 1999

**PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET DU FIDA POUR 1999**

1. Conformément à la note 1 (page i) du Programme de travail et budget du FIDA pour 1999 (document GC 22/L.5), le Conseil des gouverneurs est invité à approuver le réajustement du budget en fonction du taux de change actuel de la lire italienne, le budget ayant été initialement calculé sur la base du cours moyen projeté pour 1998, à savoir 1 734 ITL pour 1,00 USD.
2. À la suite de l'introduction de l'euro le 1er janvier 1999, il est nécessaire d'appliquer le taux de change EUR/USD actuel et le taux de conversion ITL/EUR qui a été fixé pour obtenir le taux de change ITL/USD. Le taux de change ainsi obtenu pour la lire italienne est de 1 731,29 ITL pour 1,00 USD; taux que le Président recommande au Conseil des gouverneurs d'approuver pour le réajustement du budget du FIDA pour 1999.
3. En conséquence, au paragraphe 5 du projet de résolution figurant page i du document GC 22/L.5, le montant total du budget du FIDA pour 1999 sera de 55 416 000 USD, y compris une provision pour imprévus de 400 000 USD, plus un montant séparé de 343 400 USD pour financer les réunions en 1999 de la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA.

## PROJET DE RÉOLUTION RELATIVE AU BUDGET DU FIDA POUR 1999

### Résolution ./XXII

#### Budget du FIDA pour 1999

#### Le Conseil des gouverneurs du FIDA,

1. **Vu** l'article 6, section 10 de l'Accord portant création du FIDA et l'article VI du Règlement financier du FIDA;
2. **Notant** qu'à sa soixante-cinquième session, le Conseil d'administration a examiné et approuvé un programme de travail du FIDA pour 1999 d'un montant de 335,2 millions de DTS;
3. **Notant** que, sur demande du Gouvernement de la République zambienne qui souhaitait reporter à 1999 le prêt proposé pour la Zambie, le Conseil d'administration est convenu, à titre exceptionnel, d'approuver un montant supplémentaire de 9 millions de DTS pour le programme de travail de 1999 en vue du financement de ce projet;
4. **Au vu** de l'examen effectué par le Conseil d'administration, à sa soixante-cinquième session, du budget proposé du FIDA pour 1999;
5. **Approuve** le budget du FIDA pour 1999 présenté dans le document GC 22/L.5 d'un montant de 55 416 000 USD établi sur la base d'un taux de change de 1 731,29 ITL pour 1,00 USD, y compris une provision pour imprévus de 400 000 USD plus un montant séparé de 343 400 USD pour financer les réunions en 1999 de la Consultation chargée d'examiner l'adéquation des ressources dont dispose le FIDA;
6. **Décide** qu'au cas où en 1999 le taux de change moyen du dollar des États-Unis par rapport à la lire italienne s'écarterait du taux utilisé pour le calcul du budget, le montant total de l'équivalent en dollars des États-Unis des dépenses budgétaires en lires italiennes serait ajusté à proportion de l'écart entre le taux effectif de 1999 et le taux budgétaire.